



Registre communal des personnes vulnérables

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Merci de bien vouloir compléter et adresser ce formulaire à la mairie de Caraman

> **PERSONNE CONCERNEE :** Madame Monsieur
 NOM : PRENOM :
 DATE DE NAISSANCE :/...../.....
 SITUATION : seul(e) en couple n'a pas de famille à proximité
 ADRESSE :
 TEL FIXE : TEL PORTABLE :
 COURRIEL :@.....

> **L'INSCRIPTION EST DEMANDEE AU TITRE DE :**
 Personne de 65 ans et plus Personne en situation d'isolement
 Personne en situation de handicap

> **SERVICE(S) INTERVENANT A DOMICILE :**

	Services	Nom, téléphone	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
<input type="checkbox"/>	Soins à domicile (SSIAD ou infirmier libéral)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Aide à domicile		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Autre (passage de proches, de voisin, d'une association...)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Portage de repas à domicile		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Téléassistance								

> **PERSONNE(S) A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :**
 1) NOM : PRENOM :
 ADRESSE :
 TEL FIXE : TEL PORTABLE :
 LIEN AVEC LA PERSONNE CONCERNEE PAR LA DEMANDE :
 2) NOM : PRENOM :
 ADRESSE :
 TEL FIXE : TEL PORTABLE :
 LIEN AVEC LA PERSONNE CONCERNEE PAR LA DEMANDE :

DATE :
SIGNATURE :



Registre communal des personnes vulnérables

L'inscription sur le registre canicule est volontaire et facultative :

Elle permet la mise en place d'un dispositif géré par la commune de Caraman afin d'assurer le suivi et l'accompagnement des personnes isolées et/ou fragilisées par l'âge et/ou le handicap lors de situations exceptionnelles (canicules, grand froids, épidémies...); en application des dispositions du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Le registre est mis à jour chaque année :

Vos données sont conservées pendant la durée de votre inscription (janvier 2023- décembre 2023).

Protection des Données :

L'ensemble des informations recueillies sont confidentielles.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de suppression de vos données personnelles.

Changement de situation :

Merci de nous informer de tout changement de résidence, ou de coordonnées téléphoniques. Un changement de commune de résidence engendre une radiation du registre communal des personnes vulnérables.